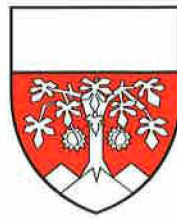


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffé municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du Syndic

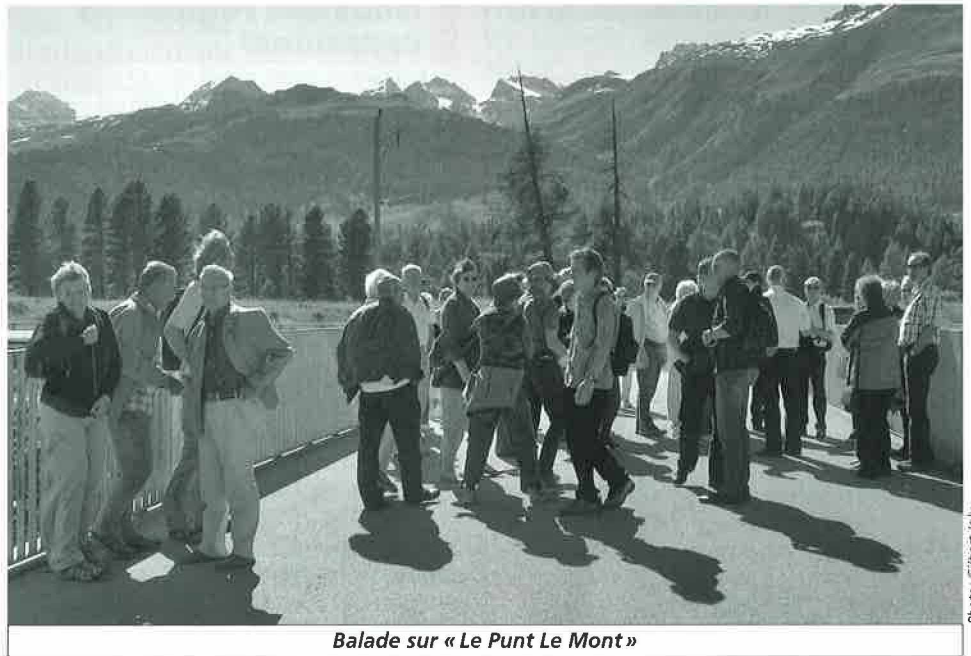
Invitations municipales

Us ce titre, dans le numéro de juillet de l'année dernière, je déplorais que bien peu de jeunes citoyens invités à la soirée organisée par la Municipalité à l'occasion de leur majorité civique y aient pris part. Je signalais que plusieurs autres communes avaient eu les mêmes déboires. Cette année, pour la soirée organisée en faveur des jeunes filles et des jeunes gens nés en 1991, nous avons envoyé 84 invitations, huit personnes se sont excusées et quarante jeunes se sont annoncés pour cette manifestation et y ont assisté. Cela nous laisse espérer que la déception de 2008 n'était qu'un accident de parcours.

Quant aux Aînés, le Greffé municipal a envoyé 1011 invitations et 350 personnes ont pris part, le 10 juin, à la promenade sur l'unité de la CGN, « Le Simplon ». Celle-ci s'est déroulée par un temps magnifique et un lac calme pour le grand bonheur de tous les participants.

Week-end à Samedan

Une quarantaine d'habitants de la Commune se sont rendus à Samedan les 13 et 14 juin. Nos hôtes nous avaient préparé un programme très intéressant. Comprenant, le premier jour une balade du « Punt Le Mont » sur le nouveau lit du Flaz jusqu'à l'aéroport, dont son directeur M. Andrea Parolini nous a présenté les installations. Cet ancien aérodrome militaire reconverti à l'aviation civile, enregistre annuellement entre 15'000 et 18'000 mouvements d'avions. Le repas du soir a été pris au restaurant de l'aéroport. Le dimanche, des visites guidées nous ont permis de découvrir la Maison de la Fondation de Planta-Samedan qui héberge notamment une bibliothèque



Balade sur « Le Punt Le Mont »

consacrée à la langue et à la culture romanche, le magnifique bâtiment de l'Administration communale et le chantier, en voie de finition, du centre de Wellness qui sera inauguré le premier week-end de décembre. Une collation offerte par les membres du Ski-club de Samedan nous a permis de déguster des produits du terroir avant le voyage de retour.

Promotion FC Le Mont

Samedi 13 juin, le FC Le Mont a battu, sur les terrains du Châtaignier, le FC Chiasso. Cette fabuleuse victoire l'a promu en Challenge League. Cependant, les installations du Châtaignier ne permettant pas de disputer des matchs de ce niveau, leur adaptation aux exigences de la Ligue suisse de football étant absolument impossible tant du point de vue des délais de réalisation que financier, il fallait impérativement trouver un terrain remplissant ces conditions afin que le FC Le Mont puisse disputer « à domicile » les 19 matchs du championnat. Après discussion, ces matchs se joueront au Stade de la Pontaise que la municipalité de

Lausanne a accepté de louer au FC Le Mont pour une somme forfaitaire de **Fr. 100'000.-**. La Municipalité du Mont a annoncé lors de la séance du Conseil communal du 22 juin 2009 que la Commune prendra à sa charge, la moitié de cette location.

Futur Musée cantonal des Beaux-arts

Dans le Journal Aux 4 Coins du Mont de mai, j'écrivais que la Municipalité avait proposé le site du Châtelard pour l'édification du futur Musée Cantonal des Beaux-arts. Ces terrains sont propriété de la Ville de Lausanne dont nous avons informé la Municipalité de notre proposition. Au début du mois de juin, la Municipalité de Lausanne nous a informés qu'elle n'avait pas retenu ce site mais qu'elle en proposait trois autres situés en pleine ville. En conséquence, nous avons renoncé à notre proposition du Châtelard et en avons avisé le Président du Groupe de travail mandaté par le Canton pour sélectionner le site où sera édifié le futur Musée Cantonal des Beaux-arts.

Elagage des plantations en bordure du domaine public

Il est rappelé aux propriétaires de haies et autres plantations situées en bordure de routes cantonale ou communale, qu'ils doivent les tailler chaque année en respectant les distances fixées aux articles 8, 9 et 10 du Règlement du 19 janvier 1994 d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes. Les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public et les arbres doivent être taillés à un mètre en retrait du domaine public à une hauteur de 2 mètres s'il y a un trottoir et de 5 mètres s'il n'y en a pas.

Daniel Grosclaude, Syndic

Reflets du Législatif

Au soir du lundi 22 juin écoulé, Conseillères et Conseillers communaux se sont réunis sous la présidence de M. Gérard MOJON, en présence de la Municipalité et des représentants de la Bourse et du Greffe.

Un peu à l'image de cette première journée d'un été qui peine à s'installer, l'ordre du jour qui les attend en salle des délibérations laisse augurer d'une séance longue comme un jour sans soleil.

Rapport de la Municipalité sur la Gestion 2008

Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion et procédé à l'examen du préavis y relatif, le Conseil accepte le rapport de la Municipalité sur la gestion 2008 tel que présenté.

Comptes communaux 2008

Suivant les recommandations de la Commission des finances et non sans avoir passé en revue le préavis présenté par l'Exécutif communal, le Législatif adopte les comptes de l'année 2008 tels que présentés.

STEP de Vidy Modification de la Convention intercommunale

Le préavis s'attache à décrire les différentes modifications qui conduisent à proposer au Législatif l'adoption d'une nouvelle Convention intercommunale visant à remplacer le document actuel datant de 1996. Depuis cette date, un certain nombre de bases légales ainsi que la durée des législatures dans notre canton ont été modifiées et le fonction-

nement de la Commission Intercommunale de la STEP de VIDY (CISTEP) a évolué. Cette nouvelle Convention tend donc à la mise en adéquation et, partant, au remplacement du document en vigueur à ce jour.

Suivant les recommandations de la commission ad hoc désignée pour examiner le dossier et sans remarque sur le document proposé, le Législatif décide de ratifier la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy.

Evacuation et traitement des eaux Nouveau règlement communal

Entré en vigueur en janvier 1994, le règlement actuel respecte déjà le principe de la causalité (pollueur = payeur). L'avancement des études du plan général d'évacuation des eaux et les projets de rénovation de la STEP de Vidy entraînent une modification des valeurs-plafonds applicables aux taux des diverses taxes destinées à couvrir les coûts de notre système d'assainissement. Un groupe de travail réunissant les représentants des 13 communes membres s'est constitué en marge de la Commission intercommunale de la STEP de Vidy. Ses travaux ont abouti à la rédaction d'un règlement et de son annexe-type relative au montant et à la perception des taxes. Ces nouveaux documents font ressortir un texte applicable indépendamment des spécificités communales. Après avoir pris connaissance dudit préavis et des rapports déposés tant par la Commission des finances que la Commission ad hoc désignée pour examiner cette affaire, l'organe délibérant décide d'adopter le Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux, de même que son annexe, et de fixer l'entrée en vigueur des nouvelles taxations au 1^{er} janvier 2010.

Travaux au chemin de Bellevue

Une rupture de la conduite d'eau sise sous le chemin de Bellevue en février dernier incite Eau Service Lausanne à entreprendre d'urgence les travaux nécessaires à son remplacement. Le collecteur communal dudit chemin, système unitaire, plus conforme aux législations tant fédérale que cantonale exhorte la Municipalité à saisir l'opportunité de mettre en séparatif ce collecteur, réalisant ainsi de substantielles économies sur les travaux de fouille, tandis que le Service électrique lausannois (SEL) souhaite y poser des tubes en attente pour l'électricité et les services Multimédia. Profitant des travaux, l'alimentation des candélabres sera également remise à neuf. La pose des nou-

velles conduites au centre de la chaussée permettra à l'ancien collecteur d'assurer la transition durant le chantier. En toute logique, une réfection totale de la fondation et du revêtement du tronçon incriminé viendra conclure ces travaux. Appelés à se déterminer sur cet objet, les élus montains se rallient aux rapports des Commissions ad hoc et des finances et décident d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux de construction de nouveaux collecteurs EU et EC, de remplacement de la conduite d'alimentation en eau, de pose de diverses conduites et de réfection de la chaussée le long du chemin de Bellevue. Ils lui accordent, pour ce faire, un crédit de **Fr. 275'000.-** (HT) relatif aux travaux d'assainissement ainsi qu'un crédit de **Fr. 130'000.-** (TTC) destiné aux autres travaux de génie civil.

Election du Bureau du Conseil Communal

Comme chaque année à pareille époque, il convient d'élire les membres du Bureau du Conseil appelés à fonctionner durant la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. Sans surprise, MM. Gérard MOJON, Jacques MARCHAND et Daniel BESSON sont brillamment reconduits dans leurs fonctions respectives de Président et Vice-présidents du Conseil. Les scrutateurs-suppléants, Mme Karin BAUD et Jean-Michel VUILLIOMENET prennent la fonction de scrutateurs tandis que MM. Yves BUFFIN DE CHOSAL et Christophe RODUIT sont nommés à celle de scrutateurs-suppléants.

Elections complémentaires au sein des commissions permanentes

A l'appui des règles en vigueur et en l'absence de démission, la composition de ces commissions reste identique.

Motion vestiaires sportifs

Considérant les installations sportives vieillissantes du Châtaignier et, notamment, les vestiaires sportifs devenus vétustes et inadaptés en regard du nombre d'utilisateurs qu'ils accueillent, c'est par voie de motion que M. Jean-Pierre MULLER invite la Municipalité à présenter au plus vite au Conseil communal un préavis pour la construction de vestiaires sportifs modernes et fonctionnels réalisables rapidement. La Municipalité prend acte et s'engage à présenter, par voie de préavis, un crédit d'étude lors de la prochaine séance du Conseil d'ores et déjà agendée au lundi 5 octobre prochain.

*La secrétaire du Conseil
Nicole Pétermann*

De la Municipalité

Avis à la population

La **déchèterie de Manloud** ainsi que la **Compostière de la Viane** seront **fermées le samedi 1er août 2009**, jour de Fête nationale.

Merci de votre compréhension.

Le vélo électrique au Mont

La **Commune du Mont-sur-Lausanne...** suite à plusieurs demandes, a décidé de subventionner par **Fr. 300.-**, l'achat de vélos électriques.

Peuvent bénéficier de cette promotion... toutes les personnes ayant leur domicile légal au Mont-sur-Lausanne (une par personne).

Remboursement... s'effectue après l'achat sur présentation de la facture acquittée, originale, auprès de la Bourse communale.

Validité de l'offre... la présente offre est valable jusqu'au 31 octobre 2009 (date de présentation de la facture à la Bourse communale).

La Municipalité

Jumelage Le Mont-Samedan

Journées de rencontre du samedi 13 et dimanche 14 juin 2009

Samedi matin à 06h00 par beau temps un peu frais, départ de 37 montanais et montains pour Samedan avec un car de la société MARTI. Le voyage se passe sans problème, entrecoupé d'arrêts pour se dégourdir les jambes.

Arrêt plus long pour le repas de midi à Savognin où nous sommes reçus par le propriétaire des lieux par un cordial «*bangnvegna agls noss compatriots romand*».

Le menu:

*Tschigrun tgora barso
Sen matgin da salatta
Lugargia da tqavolas*

Sopigna d'ervas aromatticas

*Brasato dalla nonna di Salamona
Risott cun agl e vaniglia
Garnitura da verduras*

variaZium da dultschems

Savagnin, igls 13 da zarcladour 2009



Le pont « Le Mont » inauguré lors de la visite des 31 janvier et 1^{er} février 2004



Trois jeunes chanteuses en costumes traditionnels



La prestigieuse « Chesa Planta » construite au XVI^e siècle

Après le repas, poursuite de notre route jusqu'à Samedan où nous avons été accueillis chaleureusement par les représentants de la commune, MM. Thomas Nievergelt et Bernhard Geisser.

Après avoir déposé pyjama et brosse à dents dans notre chambre, nous sommes retrouvés à 16h00 pour la

suite du programme de l'après-midi. Nous avons fait quelques pas sur le pont « Le Mont » inauguré lors de notre visite des 31 janvier et 1^{er} février 2004, sous la neige.

Les travaux d'aménagements sont désormais terminés. Les rivières l'Inn et la Flaz sont séparées pour éviter lors de



Chapelle protestante de Samedan

Photo: Gilbert Joly

forte crue, les inondations de la plaine de l'aéroport et de la place de la gare.

Ensuite, visite de l'aéroport sous la conduite de M. Andrea Parolini.

Puis apéritif et souper au restaurant de l'aéroport. Le président du comité du jumelage prend la parole et offre au président de Samedan en cadeau, une cloche qui a été coulée par la dernière fonderie artisanale du canton de Vaud et les traditionnelles bouteilles de vin.

Au cours du souper, nous avons eu le plaisir d'entendre les belles voix de 3 jeunes chanteuses en costumes traditionnels qui ont interprété quelques chants en romanche, très appréciés.

Dimanche matin, nous avons visité la magnifique et historique maison de Commune complètement restaurée.

Puis, la prestigieuse « Chesa Planta » maison patricienne, construite au XVI^e siècle, témoignant de la riche tradition culturelle grisonne et engadinoise. Depuis 1943, elle est le siège de la « Fondation de Planta ».

Et pour terminer, le nouveau Centre Wellness qui est accolé à la chapelle protestante, et qui devrait être terminé pour la fin de l'année... Cette nouvelle construction comprend 3 étages en sous-sol et trois étages hors sol.

Après ces visites étonnantes, nous nous sommes retrouvés devant la « Chesa Planta » pour fraterniser une dernière fois et entendre encore quelques mots de nos syndics respectifs.

Nous avons pris congé de nos hôtes, avec quelques regrets, sans oublier de ramener avec nous les traditionnels gâteaux aux noix des grisons. Voyage très réussi et très apprécié par tous les participants.

Pour le comité du jumelage.
Gilbert Joly



Mme et M. Rose-Marie et Philippe Chappuis-Amaudruz

Photo: C. Froid

Nos Jubilaires

Noces d'Or

En ce mercredi 17 juin, M. Daniel Grosclaude, Syndic, accompagné du soussigné, se rend au domicile de **Mme et M. Rose-Marie et Philippe Chappuis-Amaudruz**, sur les hauts des Planches, afin de leur transmettre les vœux et félicitations des Autorités communales, à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**, mariage célébré au Mont, le **8 mai 1959**.

Soulignons d'emblée que Rose-Marie, née Amaudruz, est effectivement née au Mont, a effectué sa scolarité au Mont, – ce qui impliquait de longs trajets, à pied, de la Marjolatte à Coppoz et jusqu'au Petit-Mont, – puis fait partie de la Jeunesse des Planches et de l'Association des Paysannes Vaudoises.

Au début des années nonante, et en raison de la situation conjoncturelle, Philippe Chappuis doit mettre un terme à son activité de technicien-dentiste; il est alors engagé par la Commune et s'active au Service des parcs et promenades durant quelque 5 années. Mais il fut également très actif sur le plan local, Conseiller communal durant 3 législatures, puis Huissier du Conseil,

Président de la Société de Développement pour 4 ans, pompier, membre de la Protection civile et depuis une décennie, patrouilleur scolaire que l'on peut saluer au passage de la route de la Blécherette.

A la retraite, Philippe Chappuis a fait faire à s'occuper de l'entretien de la propriété, tout en s'adonnant au bricolage et, depuis plus de 20 ans, à la réalisation d'une maquette de trains modèles réduits, fort impressionnante et d'un parfait réalisme (éclairages, mouvements, sonorisation, etc.).

Nous tenons à remercier très vivement Rose-Marie et Philippe Chappuis de leur accueil, leur réitérons nos félicitations et leur souhaitons de partager encore de belles années dans leur demeure « des hauts », entourés de leurs 2 filles et de 3 petits-enfants.

Noces de Diamant

M. Daniel Grosclaude, Syndic, accompagné du soussigné, apportait les vœux et félicitations des Autorités, en ce vendredi 12 juin, à **Mme et M. Paulette et Jean Amiguet-Rochat**, domiciliés à la route du Jorat et qui venaient de fêter leur **60^e anniversaire de mariage**, mariage célébré à Prilly, le **27 mai 1949**.



Mme et M. Paulette et Jean Amiguet-Rochat

Photo: C. Froid

Floriculteur, Jean Amiguet s'intéresse plus particulièrement aux cactus, à la production de graines de primevères et finalement à la culture des bonsaïs. Et précisément, ayant dû renoncer à son exploitation de la route du Jorat, faute de repreneur, et ce voilà près de cinq ans, il poursuit cette activité sur l'exploitation de la route de la Blécherette, soit pour l'élevage, la vente et l'organisation de cours pour les soins à apporter aux bonsaïs; il collabore avec sa fille Française qui gère le Centre romand du Bonsaï (www.lesbonsaï.com).

Paulette Amiguet avait, à l'époque, effectué un apprentissage de couturière; toutefois, elle collabora étroitement à la bonne marche de l'entreprise, installée au Mont dès 1978.

A l'échelon local, Jean Amiguet s'est largement engagé au service de sa Commune: Conseiller communal durant plus de vingt ans, puis Municipal pour la durée d'une législature, en qualité de Directeur des travaux, également instructeur de la protection civile, membre de l'Etat-major des pompiers, Président de la Société de Développement, membre des Abbayes Réunies, membre du Comité de la Mi-Été des Planches, sans oublier sa participation à l'émission de la Radio romande « Monsieur jardinier ».

Nous remercions Mme et M. Jean Amiguet de leur accueil, leur réitérons nos sincères félicitations pour ce bel anniversaire et leur souhaitons de poursuivre ce voyage à deux en profitant d'une retraite certes fort méritée.

Noces de Palissandre

Et de quatre... Eh oui, et pour la quatrième fois, nous avons le plaisir de rencontrer **Mme et M. Aline et Alfred Hadorn**, habitants du chemin de la Gergeraie, qui célébraient, en date du **27 mai 2009**, leur **65^e anniversaire de mariage**.

A cette occasion, la Municipalité était représentée par M. Daniel Grosclaude, Syndic, avec l'agréable mission d'apporter à ce couple hors normes, les félicitations et les vœux des Autorités.



Mme et M. Aline et Alfred Hadorn

Bref rappel: en août 1994, nous fêtions leur 50^e anniversaire de mariage; courant 2004, leurs noces de diamant, et en janvier 2007, le 90^e anniversaire de M. Alfred Hadorn!

La Famille Hadorn exploite un domaine agricole, puis maraîcher, et ce depuis 4 générations, le domaine ayant été confié aux bons soins d'Ulrich et Marinette Hess-Hadorn que l'on peut rencontrer, régulièrement, au marché de la Place de la Palud.

L'habitation d'Aline et Alfred Hadorn demeure le point de ralliement de leurs 3 filles, des 7 « petits-enfants » et de 3 arrière-petits-enfants. Nous sommes toujours en présence d'un couple particulièrement aimable, reflétant 65 années de bonheur et de parfaite entente mutuelle, - malgré probablement aussi des moments difficiles, liés aux aléas d'une exploitation agricole, - mais en tous les cas, toujours disposé à accueillir le visiteur et à échanger, calmement et sereinement, d'aimables propos.

Nous ne pouvons, bien modestement, que leur adresser nos très sincères félicitations, nos remerciements pour les instants qu'ils nous ont accordés et nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour encore de belles années de douce complicité.

90^e anniversaire

En ce vendredi **19 juin 2009**, entourée des Résidants et du personnel de la Fondation « Les Châteaux », à Echallens, **Mme Marianne Keller** fêtait son **90^e anniversaire**, en présence également de son fils Pierre, de M. Philippe Maret, Directeur, et du Pasteur François Altermath, Aumônier de l'EMS. M. André Guex, municipal, accompagné du soussigné, avait l'agréable mission de lui apporter les félicitations et les vœux des Autorités communales.

A deux reprises déjà, nous avons eu le privilège de rencontrer Mme Marianne Keller et son mari, Carl A. Keller, professeur à l'Université, doyen de la Faculté de théologie, titulaire des



Mme Marianne Keller

Photo: C. Frioud

orgues du Temple du Mont durant plus de trente années, tous deux domiciliés au Mont, au ch. des Morettes, et ce à l'occasion de leurs 50^e et 60^e anniversaires de mariage.

Adressant quelques paroles à l'attention de cette nombreuse « assemblée », Marianne Keller rappelle que le 18 juin 1943, elle était consacrée pasteur, à Bâle, pour ensuite exercer son ministère à Oensingen. En souvenir et au nom de son mari, aujourd'hui décédé, Marianne Keller remet à M. le pasteur une icône de Jean-Baptiste, destinée aux murs de la Chapelle.

Comme nous avons eu le plaisir de le mentionner à l'époque, nous retrouvons, en la personne de Marianne Keller cette sérénité, cette paix intérieure qui lui ont permis de se consacrer, sa vie durant, au service de son prochain et de la communauté (formation permanente des adultes, enseignement aux Indes, etc.).

Nous remercions Mme Marianne Keller de ces instants de rencontre et lui souhaitons une très paisible retraite en cet Etablissement d'Echallens, - que nous nous devons également de remercier pour l'accueil qui nous a été réservé et l'organisation de cette petite manifestation, - bien entourée de ses trois fils, de six « petits-enfants » et de deux arrière-petits-enfants. Merci Marianne Keller, très sincèrement, merci!

Christian Frioud
Anc. Secr. mcpl

Bon à savoir

Marché du Grand-Mont

Ouvert les dimanches matins de 08h00 à 12h30, épicerie marché du Grand Mont « proxi », route du Grand-Mont 16, tel. 021 643 24 49.

- Viande, pain, vins, bio, sans gluten, produits frais, etc.

Christine Cordonier

Garderie de Budron

Pour information et toute suite utile, le numéro de téléphone définitif de la garderie de Budron est le

021 652 73 52

M. Olivier Simon

evebudron@romandie.com.

Cabinet de pédiatrie

Le Dr J.-D. Krähenbühl Spécialiste FMH en pédiatrie a ouvert un nouveau cabinet au Mont-sur-Lausanne le 1^{er} avril 2009.

- En Budron D1, 1^{er} étage
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 653 43 51
Fax 021 653 43 52
E-Mail: jdkped@bluewin.ch

Naissance Attitude

Nouveau cabinet de Sages-Femmes

Il a ouvert ses portes au Mont-sur-Lausanne le 1^{er} avril 2009.

- En Budron D1, 1^{er} étage
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 653 43 55
Fax. 021 653 43 57
www.naissance-attitude.ch

Ouverture d'un cabinet de physiothérapie

Mme Madeleine Jankovic-Petrovic, Physiothérapeute ASP a ouvert son cabinet à la route de Sauvabelin 20. Elle a fait ses études à l'ECVP à Lausanne, diplômée Croix-Rouge en 1995. A travaillé 15 ans au CHUV auprès de patients hospitalisé et ambulatoire (rhumatologie, neuroréhabilitation, neurochirurgie et soin continu en respiratoire). Travaille actuellement à 60 % à son cabinet et 40 % à l'Hôpital orthopédique. Vous pouvez faire appel à ses services pour:

- tout traitement de physiothérapie
- prise en charge complexe du rachis
- traitement médical et de confort: drainage lymphatique

Mme M. Jankovic-Petrovic
Route de Sauvabelin 20
Tél. 078 798 60 00
Fax 021 653 68 55

Ecole de danse Dominique Conan

Morrens

Reprise des cours le 7 septembre 2009.

- Hip Hop, Ragga Jam (dès 10 ans).
Classique (dès 7 ans).
- Latino, Rock'N'Roll, Orientale (adultes).
- Jazz (dès 4 ans).

Renseignements:
Tél. 021 731 27 07 (dès 20 h 30)

Journée sportive régionale

La région en mouvements...

Pour présenter à tous les habitants de la région la possibilité de pratiquer plus de 70 sports sur ses 29 communes membres, **Lausanne Région** organise «**Mouvements**» **La Journée Sportive Régionale**, le **dimanche 4 octobre 2009** de 10h00 à 16h00. Un sport «**Découverte**» sera présenté dans chacune des 29 communes. Vous pourrez ainsi suivre des démonstrations de sports moins connus et les pratiquer gratuitement. Après l'essai de 3 sports différents, votre carte Pass'Sports vous donnera accès à une séance d'entraînement gratuit dans l'un des clubs sportifs.

Renseignements

- www.journeesportiveregionale.ch
info@journeesportiveregionale.ch

Lausanne Région

Ecole de musique du Mont

Reprise des cours le 31 août 2009.

Enseignement collectif ou privé.

- Flûte douce, violon, piano, guitare classique et électrique, batterie, flûte traversière, clarinette, saxophone, orgue, solfège, atelier musique.
- Cours d'initiation musicale système Edgar Willems (entre 4 et 7 ans).

Les cours ont lieu aux collèges du Grand-Mont, du Mottier C et de Coppoz.

- **Inscriptions le 9 septembre 2009** au Collège du Mottier C, salle de musique de 13h30 à 16h30 ou pour tous renseignements au

Tél. 021 625 26 76, 079 412 29 53

Fax 021 625 55 84

info@ecomuse.ch · www.ecomuse.ch

Direction: Régis Monnier

De nos lecteurs

Une «catole» dans la lucarne

Le Football-club Le Mont fait partie des 26 meilleures équipes de Suisse!

Une succession de bons championnats et de finales d'ascension avec logiquement l'espoir de jouer toujours plus haut. Cette année, une promotion acquise au nez et à la barbe d'équipes plus fortes, plus fortunées et qui crée une effervescence de bon aloi.

C'est sur la pelouse de la Pontaise que les joueurs du Mont vont avoir la chance d'évoluer. Parfois, le stade paraîtra bien grand et vide. La bise fera souffrir... même le ballon.

Il y aura des «piquettes», on le sait. Mais aussi des matchs gagnés... pointu qui envoie le «coillu» dans la lucarne. Un penalty qui passe un mètre à côté. Un hors-jeu pas sifflé et un arbitre qui... énerve!

Succès, défaites. L'essentiel est de vivre chaque match à fond avec plaisir et dans la simplicité de l'instant présent.

Parmi ces grands clubs, le FC Le Mont arrive en ligne droite du «foot des talus» comme on dit. Ne pas l'oublier.

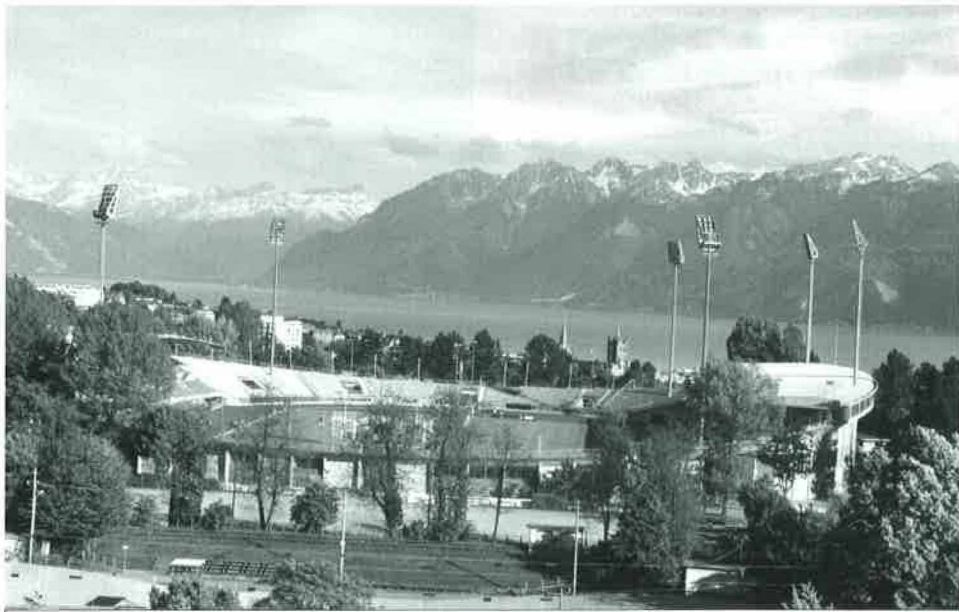
Bientôt, les derbys contre:

- Lausanne-Sport
- Servette
- Yverdon
- Nyon

Les supporters de ces équipes sont impatients!

Même la cathédrale se met sur pointe des pieds.

Stéphane Allaz



Le prestigieux Stade olympique et son théâtre de rêve!

De nos Sociétés



Jeunesse du Mont

La Jeunesse du Mont organise son premier buffet campagnard **le dimanche 30 août 2009**, sur la place du Châtaignier.

Au programme dès 11h30, apéro, 12h00 ouverture du buffet, 13h00-15h00 animation pour les enfants, 15h00 début du tir à la corde.

Au menu

- Salades verte, carottes, pommes de terre, tomates, betteraves rouges et céleris.
- Jambon à l'os, roastbeef, rôti de porc, filet de dinde, salami, mortadelle, gal tessinois, terrine, pâté en croûte de la jeunesse, jambon campagnard, melon, terrine de légumes, bœuf à la Piémontaise, porc mariné à la grec.
- Desserts

Prix Fr. 25.-/pers. et Fr. 10.- pour les enfants (jusqu'à 11 ans révolus).

Renseignements et réservation

- Nathalie Amaudruz, 079 725 1979
nath2220@hotmail.com.
Dernier délai pour les inscriptions le 21 août 2009.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Avec la participation de Gérard Menétrey, traiteur au Mont, et Reitzel à Aigle.

Le comité



Société de Développement

Chers amis et amies de la Société de Développement du Mont, nous voici une fois de plus tout proche de notre fête nationale du 1^{er} août ainsi que de la Torrée et ses célèbres saucissons vaudois cuits dans la braise du feu du 1^{er} août. Vous trouverez le programme de ces deux manifestations à la dernière page de ce Journal.

Pour l'allocution officielle de notre fête nationale, nous aurons le plaisir d'accueillir notre Syndic, M. Daniel Grosclaude. La partie officielle sera accompagnée comme d'habitude par un superbe feu d'artifice offert par la Commune que nous profitons de remercier. Nous vous remercions aussi que la Société de Développement du Mont organise pour la dernière fois

avec l'Union Instrumentale, cette fête nationale. En effet dès 2010, l'Union Instrumentale va reprendre l'entier de l'organisation. Le comité de la SDM lui souhaite déjà plein succès.

Passons maintenant à **la Torrée**. Cette année, après une soirée de dégustation, le comité va vous préparer un nouveau choix d'excellentes salades qu'il faut absolument venir goûter. Sans oublier, les célèbres et délicieux saucissons vaudois cuits dans les braises du feu du 1^{er} août. Saucissons de chez M. Henny au Mont-sur-Lausanne.

Nous vous attendons donc tous le **dimanche 2 août 2009 à 19h00** pour partager un moment d'amitié et de convivialité au Châtaignier avec votre Société de Développement et une nouvelle ambiance musicale.

Marché des artistes et artisans du Mont

Ce marché aura lieu les

samedi 31 octobre

de 11h00 à 18h00

et dimanche 1^{er} novembre 2009

de 11h00 à 16h00

dans la cantine du Châtaignier.

Vous aurez la possibilité de vous restaurer durant ce marché, repas et boissons préparés par la Société de développement, sans oublier un bar où vous pourrez prendre l'apéro avec vos amis, et les artisans du Mont.

Cette manifestation est réservée exclusivement aux artistes et artisans du Mont. Je vous rappelle que les revendeurs sont exclus.

Les places étant limitées, l'ordre d'arrivée sera pris en considération. Les inscriptions seront confirmées par la SDM avec indications des horaires d'ouverture du Châtaignier et les diverses modalités.

Inscription, au moyen du bulletin ci-dessous, à retourner au plus vite.

Un nouveau membre pour la SDM

M. Olivier Weber, Président des Abbayes Réunies a repris la présidence de l'UPSL. La SDM lui souhaite plein succès dans ce nouveau poste. Et comme les statuts le stipulent, le président de l'UPSL devient automatiquement membre de la Société de Développement. Alors bienvenue à Olivier Weber au sein du comité de la SDM.

En effet, à la dernière séance de l'Union des présidents des sociétés locales, Mme Silvia Amaudruz a rendu son tablier de Présidente de l'UPSL, c'est le cas de le dire. Un tout grand merci à Silvia pour avoir participé en tant que présidente de l'UPSL à toutes les séances et à toutes les manifestations de la SDM. Heureusement, nous avons le plaisir de la garder au sein de la SDM comme membre du comité. Ainsi, elle pourra continuer à nous amener sa bonne humeur en plus de plein d'idées culinaires pour nos diverses fêtes. Les bonnes soupes de la St-Nicolas, les excellentes salades de la Torrée pour ne citer que ça, sans toutefois oublier les quelques agapes qu'elle nous a préparé pour agrémente nos séances de comité. Un tout grand merci aussi à son mari, Claude, qui est toujours là pour donner un coup de main, pour mettre en place et pour ranger avant et après nos manifestations.

Encore une petite information de notre nouveau site internet, il avance. Je le dis à chaque fois, mais c'est vrai, il avance et les photos de nos manifestations ainsi que les informations sur les diverses animations seront bientôt disponibles en ligne sur notre site: www.sdlemont.ch.

Maintenant, prenez vos agendas pour les prochaines manifestations de la Société de Développement. Soit les **samedi 3 et dimanche 4 octobre 2009**, exposition et sortie champignons en collaboration avec la Société mycologique de Renens et environs et notre

Société de Développement • Bulletin d'inscription au Marché des artistes et artisans des 31 octobre et 1^{er} novembre

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

Téléphone :

J'expose :

Je vends : Oui Non

Je souhaite : Un emplacement pour stand personnel à Fr. 50.-
 Un emplacement pour stand de la Commune à Fr. 65.-

Bulletin d'inscription à retourner au plus vite à :
Société de Développement, CP 451, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

mycologue du Mont, Mme Véronique Niklas-Lyon. Ensuite, **les samedi 31 octobre et le dimanche 1^{er} novembre**, exposition des artistes et artisans du Mont au Châtaigner et pour finir l'année en beauté, la St-Nicolas le samedi **5 décembre 2009** au Châtaigner. Le comité de la SDM se réjouit déjà de vous y retrouver.

*Alexandre Cevey
Président*

Exposition de champignons

La Société de Développement du Mont se joint à la Société mycologique de Renens et environs pour vous annoncer l'exposition et la sortie champignons qui auront lieu les :

**Samedi 3 et
dimanche 4 octobre 2009
à la grande Salle du Petit-Mont**

La société mycologique présentera une nouvelle fois son exposition de champignons, qui a lieu tous les 2 ans. La Société rayonne largement autour de Renens puisqu'elle compte ses membres dans plus de 40 communes vaudoises.

Des activités attrayantes sont organisées d'avril à novembre. Les lundis sont consacrés à l'étude et à la détermination des champignons. Ces rencontres ont lieu au collège du Léman à Renens et sont destinées aux débutants et jusqu'au niveau expert. Des sorties d'étude ont régulièrement lieu en forêt. Des rencontres avec d'autres sociétés mycologiques créent de dynamiques échanges et partages de connaissances. Atout majeur, la Société possède une cabane située dans les bois de Yens-sur-Morges.

Les visiteurs de l'exposition sauront presque tout sur les « champis ». Des spécimens représentatifs seront mis en valeur dans un charmant décor, des plus savoureux comestibles aux redoutables toxiques en passant par les diffé-

rents colorés, les blancs immaculés, les échevelés, les odorants aux effluves embaumantes de chocolat, d'amande amère, de pastis, de mandarine que vous pourrez découvrir à la table des senteurs. Des experts seront à disposition pour répondre à toutes vos questions.

La nouveauté de cette manifestation sera la participation de forestiers et botanistes ainsi qu'un passeport Expo qui permettra de visiter les deux autres expositions mycologiques du canton, soit à Yverdon et à Gland.

Sans oublier les élèves montains qui exposeront leurs travaux effectués sur le thème des champignons. Un concours sera organisé et des prix récompenseront les gagnants.

Le samedi, une botaniste donnera un cours sur les plantes sauvages comestibles. Le dimanche matin, sortie champignons pour les habitants de la Commune en collaboration avec la Société de Développement. Et enfin, pour apaiser votre faim, le chef de cuisine sera heureux de vous servir des tagliatelles aux champignons.

- **Lieu de la manifestation :**
Grande Salle du Petit-Mont.
- **Heures d'ouverture :**
samedi 3 octobre de 11-22 h 00
dimanche 4 octobre de 09-17 h 00
- **Prix d'entrée :** Fr. 7.-
(enfants jusqu'à 16 ans gratuit)
Passeport Expo pour le Mont,
Yverdon et Gland : Fr. 10.-

Programme

- samedi 3 octobre à 15 h 00 :
Conférence « **Dégustez les plantes sauvages comestibles** » par Mme Françoise Marmy Couplan, botaniste amateur et spécialiste en cuisine sauvage.
- dimanche 4 octobre à 08 h 45 :
« **A vos paniers** », sortie champignons en collaboration avec la Société de Développement.

Société mycologique Bulletin d'inscription à la sortie « champignons » du 4 octobre

Nom :

Prénom :

Nbre d'adultes :

Nbre d'enfants :

Sortie

Sortie + expo

Sortie + expo + repas

Paiement et inscription à effectuer jusqu'au 21 septembre à :

V. Niklas-Lyon

route du Grand-Mont 19

1052 Le Mont ou par mail

veronique@niklas.ch

Paiement sur le compte

Postfinance : 10-804-8

Rendez-vous à 08 h 45 devant la Grande Salle du Petit-Mont. Cueillette commentée jusqu'à 11 h 30. Sur inscription.

Prix de la sortie :

Adulte Fr. 5.-, avec l'expo Fr. 10.-,
avec l'expo et repas Fr. 25.-
(Tagliatelles aux champis, salade).

La sortie a lieu par n'importe quel temps. Prévoir de bonnes chaussures, des pantalons. N'oubliez pas le panier ou le sac papier !

Renseignements : Véronique Niklas-Lyon, 079 684 38 57 ou Alexandre Cevey, 078 663 88 60

Inscription : au moyen du bulletin ci-dessus.

*Société mycologique
Véronique Niklas-Lyon*



Tennis-Club Le Châtaigner

Dans une ambiance très conviviale, le comité du TC le Châtaigner s'est réuni le jeudi 4 juin dernier autour de notre président Rodolphe pour accueillir les nouveaux membres. A toutes ces joueuses et à tous ces joueurs, nous adressons une chaleureuse bienvenue en espérant qu'ils trouvent autant de plaisir que nous à profiter des installations du club dans ce cadre magnifique du Châtaigner.

Peau Neuve au Tennis Club Le Châtaigner

Après 18 ans de bons et loyaux services, la moquette des 3 courts de notre halle de tennis vient d'être remplacée. Sous la direction de Jean-Marc Robert,



La Société mycologique

Photo: Archives de la Société



Les nouveaux membres du TC Le Châtaignier en présence du Président (à droite)

l'équipe s'est constituée en 2007 pour étudier les différents revêtements possibles. Après avoir comparé plusieurs surfaces de jeux, observé la tendance, écouté les professionnels et étudié les devis, le choix s'est imposé sur une moquette « tuftée » avec micros granulés. Pour retenir le prestataire, nous avons joué la carte de la sécurité en mandant l'entreprise qui venait de poser la même surface dans d'autres clubs de la région. Pour le financement, la tâche fut moins rude qu'elle n'y paraissait car l'excellente gestion des dirigeants du club ces dernières années et la politique de prudence insufflée par notre président, nous ont permis d'avoir un accord immédiat de notre partenaire bancaire.

Après tout le temps investi dans ce projet par Jean-Marc, un dernier choix difficile restait à faire: la couleur! Avec des débats passionnés et passionnants lors d'une assemblée générale extraordinaire, c'est finalement le choix du changement avec la couleur rouge qui s'est imposé contre l'ancienne couleur verte. N'ayant obtenu qu'une faible majorité, le comité a préféré prendre des garanties supplémentaires en allant tester la même moquette à Burgdorf. Le résultat fut unanime car nous étions tous très contents de la décision de ce changement de couleur!

Pour ne pas priver les membres de tous les terrains, nous avons attendu le début de la saison d'été avec l'ouverture des courts extérieurs pour faire les travaux. En 6 jours, notre halle avait effectué sa mue et le résultat va au-delà de nos espérances car la qualité de la surface et sa couleur entraînent la satisfaction de tous les membres!

Bravo et un grand Merci à Jean-Marc.

Jean-Marie Coty



FSG Le Mont

Qualification Athlétisme individuel, à Lucens, samedi 16 mai 2009 et Finale Vaudoise FestiGym à Dorigny, samedi 20 juin 2009

15 filles du groupe « Jeunesse Filles 7-10 ans » se sont présentées à la qualification et ont obtenu les résultats suivants:

- **Catégorie 8-9 ans:** 2^e Teresa Corday médaille d'argent et qualifiée Finale Vaudoise (FV), 18^e Julie Corday distinction (D+FV), 30^e Jasmine Achartari, 43^e Nadège Devaud, 46^e Morgane Noverraz sur 64 participantes.
- **Catégorie 10-11 ans:** 19^e Auria Pignet (D+FV), 25^e Viviane Menétray (D+FV), 37^e Elodie Menétray (FV), 39^e Laura Chevalley (FV), 42^e Emilie Rochat (FV), 43^e Nora Caspary (FV), 58^e Marine Leuthold, 61^e Audrey Weber, 65^e Julie Ruchat et 74^e Amandine Noverraz sur 87 participantes.

Avec ces excellents résultats, 8 filles se sont présentées à la Finale Vaudoise FestiGym et ont obtenu les résultats suivants:

- **Catégorie 8-9 ans:** 2^e Teresa Corday médaille d'argent et vice-championne vaudoise 2009, 27^e Julie Chevalley sur 32 gymnastes.
- **Catégorie 10-11 ans:** 31^e Auria Pignet, 40^e Viviane Menétray, 42^e Emilie Rochat, 58^e Nora Caspary, 63^e Elodie Menétray et 65^e Laura Chevalley sur 69 participantes.

FestiGym Jeunesse Dorigny, dimanche 21 juin 2009

Après un trajet effectué avec un bus TL spécialement organisé pour nos 48 gymnastes, les groupes « Jeunesse filles et garçons 7-10 ans » ont participé à 6 disciplines et ont obtenu les résultats suivants:

- Course 60 mètres: 8^e place (sur 53)
- Lancers: 7^e place (sur 47)
- Sauts: 3^e place (sur 48)
- Endurance: 1^{re} place (sur 48)
- Parcours athlétisme: 1^{re} place (sur 52)

Au classement général du concours de Sociétés « athlétisme », Le Mont s'est classé second derrière Lucens (sur 40 sociétés participantes) et au classement « Vainqueur de la Fête », nous avons obtenu le 4^e rang (sur 52 sociétés).

Pour finir cette journée en beauté, une estafette navette 60 mètres avec 22 équipes de 8 participant(e)s a été mise sur pied. Devant quelques centaines de spectateurs et en live, nous avons vibré



Teresa Corday, médaille d'argent



Jeunesse Filles et Garçons 7-10 ans – 21 juin 2009 à Dorigny

Photo: Archives de la Société

Photo: Archives de la Société

Photo: Archives de la Société



Jeunesse-filles 12-14 ans – Vices championnes vaudoises en gymnastique sur scène

avec nos 8 gymnastes du Mont (Auria, Emilie, Laura, Lisa, Nora, Teresa, Viviane et Raphaël) qui ont obtenu la première place du podium avec un temps record de 1'20''34 devant Lucens 1'25''52. Cette médaille était vraiment l'apothéose de cette magnifique journée.

Merci aux parents qui se sont déplacés pour soutenir les gymnastes et au Comité pour la sympathique collation qui a clôturé cette journée qui restera, j'en suis persuadée, très longtemps dans notre esprit.

Meilleures salutations sportives et excellentes vacances estivales.

Dorys Stucki

Vices championnes vaudoises en gymnastique sur scène !

Ce dimanche 21 juin, le groupe Jeunesse-filles 12-14 ans était également présent à Festigym. Nos quinze gymnastes ont présenté une chorégraphie sans engin à main sur la musique du film du Moulin Rouge « Bolero ». Leur excellente prestation leur a valu une note de 8.91/10. Grâce à cela, nous avons accédé à la deuxième marche du podium. Cela faisait de nombreuses années que la société de gym du Mont n'avait pas fait un aussi bon résultat en concours de société. Félicitations à nos gymnastes et à l'année prochaine !

Leurs deux monitrices très fières !

Laetitia Besson et Virginie Pache



Echo des Bois

Mémento de l'Echo

Comme prévu, nos participations au concert d'Oulens les 15 et 16 mai, et à la chantée de Hermenches le 5 juin ont été un franc succès. Ambiance, gaîté, bonne humeur dans la joie de chanter, tout pour terminer une saison bien remplie.

Après notre assemblée générale qui a clos une année riche en plaisirs et découvertes avec notre nouveau directeur Luca Martin, l'Echo des Bois savoure en ce moment les vacances.

Pourtant, dans les coulisses ça cogite, car nous fêterons en 2010 notre 150^e anniversaire.

Pour l'an prochain, avec notre traditionnelle soirée en mars, qui sera un survol des années écoulées, nous préparerons un programme varié et classique, dont nous donnerons des nouvelles dans le prochain journal.

Répétitions les jeudis dès le 27 août à 20h00 à l'Aula du Mottier, tél. du président: 021 652 68 18

Un bon été à toutes et à tous, et à bientôt.

Commission pub



L'Echo des Bois: Souvenir de notre sortie à Oulens



Pétanque du Mont

Voici quelques résultats lors des championnats vaudois de ce printemps. Nous pouvons féliciter nos membres pour leurs bonnes prestations:

- **2-3 mai, Triplettes à Yvonand:** 10 équipes, 6 qualifiées en Ch. Suisses.
- **23-24 mai, Doublettes mixtes à Villeneuve:** 4 équipes, 2 ont fini en 16^e de finale.
- **13-14 juin, Triplettes mixtes à Vidy:** 4 équipes, 2 qualifiées en Ch. Suisses et 1 a fini en 8^e de finale.
- **20-21 juin, Doublettes à Vidy:** 12 équipes, 1 féminine a fini 3^e et s'est qualifiée pour les Ch. Suisses.
- **27 juin, Cpe Vaudoise à Puidoux:** 3 équipes, 1 a fini en 8^e de finale.

Plus d'espace à vivre

Afin de mieux accueillir les pétanqueurs dans notre boulodrome, nous avons entrepris la construction d'une véranda qui nous permettra de mieux gérer l'espace lors des concours à venir.

Passeport vacances

La première journée s'est déroulée le mercredi 15 juillet, nous avons accueilli 16 jeunes qui ont eu beaucoup de plaisir. La 2^e journée est fixée au 12 août.

P.-A. Hauswirth



Pétanque, construction d'une véranda

Prochains journaux

Parutions

Fin septembre
Fin novembre

Articles

5 septembre
5 novembre

Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 651 91 91
Fax 021 651 91 92
Mail greffe@lemontsurlausanne.ch



FC Le Mont

Juniors et seniors

Bravo et merci à chaque junior du club qui s'est engagé avec ferveur et persévérance sur le terrain comme joueur ou autour du terrain comme ramasse-balles ou supporter.

Un grand bravo à notre équipe **seniors** qui est sortie **1^{re} de son groupe** et s'est qualifiée en seniors-champions.

La 1^{re} et la prochaine saison

Enfin, celle qui n'en finit pas de grimper et qui nous laisse pantois d'admiration: la 1^{re} équipe! De 2^e ligue en 2003, elle se voit propulsée en **Challenge League** (ancienne ligue B) en 2009 suite à une superbe saison en 1^{re} ligue et surtout grâce à des finales brillamment remportées contre Tuggen et Chiasso!

Le parcours de la 1^{re} équipe:

- **2002-2003:** Champion vaudois 3^e ligue. Promotion en 2^e ligue.
- **2003-2004:** 2^e ligue.
- **2004-2005:** Champion de groupe 2^e ligue.
- **2005-2006:** Champion de groupe 2^e ligue. Coupe suisse 16^e de finale face au FC Sion (Challenge League et futur vainqueur de la Coupe). 2-3 en prolongations.
- **2006-2007:** Champion de groupe 2^e ligue. Promotion en 2^e ligue interrégionale. Coupe suisse 32^e de finale face au Servette FC (Challenge League). 0-1.
- **2007-2008:** Champion 2^e ligue interrégionale. Promotion en 1^{re} ligue. Coupe suisse 32^e de finale face à Neuchâtel Xamax (Super Ligue). 0-2.
- **2008-2009:** 2^e de 1^{re} ligue. Finales et promotion en Challenge League. Coupe suisse 16^e de finale face au FC Sion (Super League et futur vainqueur de la Coupe). 2-5.

Nous devons cette magnifique réalisation à une équipe de joueurs motivés, disciplinés, énergiques et fair-play qui a su allier qualités de jeu et qualités de cœur, menée par des mains de maîtres: Raphaël Tagan, Vincent Taillet et bien sûr Serge Duperré, président infatigable, passionné et déterminé.

La 1^{re}, renforcée par de nouveaux joueurs, mettra tout en œuvre pour acquérir et développer un niveau de jeu digne de sa nouvelle catégorie.

Nous en profitons pour remercier vivement la Commune de l'intérêt et du grand encouragement portés à l'équipe en cette fin de saison et en prévision de l'année à venir.

Un match gratuit

De plus, nos autorités promeuvent une **opération Commune** aux Montains et Montaines « Stade de la Pontaise » = 1 **match gratuit** à tous les habitants du Mont.

Il est fixé au week-end du 2 au 4 octobre 2009, contre Vaduz. Pour des infos plus précises, veuillez consulter, le moment venu, le site de la ligue (<http://www.football.ch/sfl/fr/News-CL.aspx>).

Matchs de championnat à la Pontaise, abonnements et ouverture d'un bureau.

Le terrain du Châtaignier n'étant pas homologué pour la Challenge League, la 1^{re} jouera ses matchs de championnat sur le terrain de La Pontaise à Lausanne (3 km du Mont à vol d'oiseau!)

A cet effet, des abonnements de saison sont disponibles à l'adresse suivante:

- **Football-Club Le Mont LS**
Esplanade du Châtaignier
Case postale 191, 1052 Le Mont
- ou auprès de M. Jean-Charles Fresquet au 079 720 67 09, ou par courriel à fclmont@bluewin.ch.

Tout habitant du Mont bénéficie d'un rabais de Fr. 50.- sur son abonnement de saison (voir coupon ci-contre).

Nous vous signalons également que le FC Le Mont dispose maintenant d'un **bureau ouvert** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, situé dans le bâtiment des vestiaires et de la buvette du Châtaignier. Il est géré par MM. Jean-Charles Fresquet et Jean-Michel Matthey.

A part les entraînements, quelques matchs au Châtaignier et les matchs à l'extérieur, le championnat se déroulera donc au stade de la Pontaise où nous vous attendons et nous réjouissons de vous voir nombreux pour partager de nouveaux et beaux moments. Au menu: spectacle, suspense, encouragements, applaudissements, verre de l'amitié...

Merci déjà aux supporters!

C'est une magnifique aventure que nous avons l'opportunité de vivre là et un superbe défi que nous voulons relever!

*Un petit dans la cour des grands
Ce n'est pas courant
Et pourtant si stimulant...!
Ne nous en laissons pas conter,
Gardons force et esprit pour foncer!*

A très bientôt!

Pour le comité: DH

RÉDUCTION

AUX HABITANTS DU MONT
valable sur un abonnement
du FC Le Mont
pour les matchs de
championnat
de Challenge League

VALEUR: FR. 50.-

Enfants de 12 à 16 ans
gratuité des matchs
de championnat

Bon à présenter lors de l'achat de
votre abonnement, ou à envoyer
avec votre commande à:

FC Le Mont
CP 191, 1052 Le Mont

TARIFS D'ENTRÉE A LA PONTAISE

Tribunes NORD-CENTRE

Adulte Fr. 30.-

AVS/App./Etud. Fr. 20.-

Enfant 12-16 ans Fr. 5.-

→12 ans Gratuit

Famille 2 adultes

1 enfant →16 Fr. 55.-

Tribunes NORD-EXTERIEUR

Adulte Fr. 20.-

AVS/App./Etud. Fr. 15.-

Enfant 12-16 ans Fr. 5.-

→12 ans Gratuit

Famille 2 adultes

1 enfant →16 Fr. 35.-

BILLETS EN VENTE AU STADE

ABONNEMENTS-SAISON - PONTAISE

Tribunes NORD-CENTRE-EXTERIEUR

Carte Supporter Fr. 400.-

Offert: 1 laisser-passer matchs de la 1^{re}. La « newsletter ».
1 petit-déjeuner avec la 1^{re} équipe.
1 bon de repas Fr. 50.-, sans boisson.

Abonnement Enfant 12-16 ans Fr. 60.-

Abonnement Tribunes NORD-CENTRE

Adulte Fr. 300.-

AVS/Apprentis/Etudiant Fr. 220.-

Famille 2 adultes + 1 enfant →16 Fr. 550.-

Abonnement Tribunes NORD-EXTERIEUR

Adulte Fr. 220.-

AVS/Apprentis/Etudiant Fr. 180.-

Famille 2 adultes + 1 enfant →16 Fr. 400.-

VALABLE POUR LES MATCHS DE CHAMPIONNAT

DONS

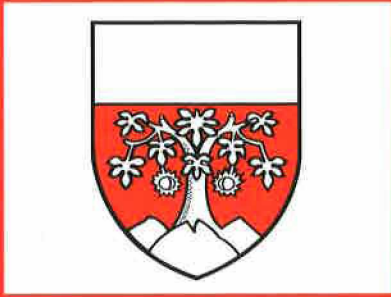
Je désire soutenir le club en versant la somme de

Fr.

SPONSORING ET PUB

Je désire un contact pour:

- Châtaignier de Platine
- Châtaignier d'Or
- Châtaignier d'Argent
- Confrérie
- Ballon de match
- Panneau publicitaire
- Pub dans le programme
- Sponsoring maillots



Fête Nationale 1^{er} août 2009 au Châtaignier



La Municipalité du Mont, l'Union Instrumentale et la Société de Développement vous attendent nombreuses et nombreux.

Dès 17h - ouverture de la cantine -
restauration et animation musicale

Dès 18h - **concert apéritif** - sangria offerte
par l'Union Instrumentale

21h - **Cérémonie officielle** - allocution de
M. Daniel Grosclaude, syndic

Message de l'Église

21h30 - **Farandole aux flambeaux** autour du feu

22h30 - **Feu d'artifice**

Torrée du 2 août 2009



Dès 19h, votre société de
développement cuira les délicieux
saucissons vaudois et vous les
servira accompagnés de belles
salades variées.

Buvette - ambiance - musique

Société de développement
du Mont-sur-Lausanne

